

**PROCÈS-VERBAL  
RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME  
DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU  
TENUE EN RÉSIDENCE DE CHACUN DES MEMBRES DU COMITÉ  
LE 29 OCTOBRE 2020**

Sont présents:

Mesdames Nathalie Delmaire, Eve Drouin, Annie Houle, messieurs, Réal Déry, Pierre Guyon, Denis Huberdeau, siégeant sous la présidence de Monsieur Alain Desrosiers.

Est également présent:

Monsieur Yvon Tardy, inspecteur municipal agissant comme secrétaire de la réunion. .

**ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par monsieur Alain Desrosiers et unanimement résolu que l'ordre du jour est accepté tel que proposé.

**ACCEPTATION DU RAPPORT DU 30 SEPTEMBRE 2020**

Il est proposé par madame Ève Drouin et unanimement résolu que le rapport du 30 septembre 2020 soit accepté tel que rédigé.

**P.I.I.A. MAXIME LADOUCEUR  
AGRANDISSEMENT; LOT 5 311 085**

Considérant la demande de monsieur Maxime Ladouceur relativement à l'agrandissement d'une résidence unifamiliale détachée sur le lot 5 311 085 du cadastre du Québec;

Considérant que cette demande est associée à l'analyse de conformité des critères de P.I.I.A.

Considérant que la demande est conforme à la réglementation;

Considérant que le plan déposé respecte les critères de P.I.I.A, actuellement en vigueur;

Il est proposé par monsieur Réal Déry et unanimement résolu que le comité est favorable à la demande et recommande son acceptation.

**P.I.I.A. CAMILLE FONTAINE  
NOUVELLE CONSTRUCTION ; LOT 5 833 176**

Considérant la demande de madame Camille Fontaine relativement à la construction d'une résidence unifamiliale détachée sur le lot 5 833 176 du cadastre du Québec;

Considérant que cette demande est associée à l'analyse de conformité des critères de P.I.I.A.;

Considérant que la demande est conforme à la réglementation;

Considérant que le plan modifié respecte les critères de P.I.I.A, actuellement en vigueur;

Il est proposé par madame Annie Houle, et unanimement résolu que le comité est favorable à la demande.

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Monsieur Alain Desrosiers et unanimement résolu que l'assemblée est levée.

Il est 21h45

Yvon Tardy  
Secrétaire du comité et  
Directeur des services techniques

Alain Desrosiers  
Président du comité